

*A Survey of International Trade Theory* (Special Papers in International Economics), par GOTTFRIED VON HABERLER. Un vol., 6 po. x 9, broché, 68 pages — INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMICS AND SOCIOLOGY, PRINCETON UNIVERSITY, 1955

Jacques Parizeau

Volume 31, numéro 3, octobre–décembre 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002703ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002703ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Parizeau, J. (1955). Compte rendu de [*A Survey of International Trade Theory* (Special Papers in International Economics), par GOTTFRIED VON HABERLER. Un vol., 6 po. x 9, broché, 68 pages — INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMICS AND SOCIOLOGY, PRINCETON UNIVERSITY, 1955]. *L'Actualité économique*, 31(3), 484–484. <https://doi.org/10.7202/1002703ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1955

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

**A Survey of International Trade Theory** (Special Papers in International Economics), par GOTTFRIED VON HABERLER. Un vol., 6 po. × 9, broché, 68 pages.—INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMICS AND SOCIOLOGY, PRINCETON UNIVERSITY, 1955.

L'auteur de cette brochure est considéré, depuis déjà longtemps en Amérique, comme le doyen des économistes contemporains qui se sont orientés vers la théorie du commerce international. De lui plus que d'un autre, le lecteur est en droit de s'attendre à un exposé lucide et rigoureux de l'état, lamentable il faut bien le dire, de la théorie contemporaine des relations économiques internationales. Un texte de ce genre tire toujours ses qualités maîtresses de l'exposition et de la présentation des principaux courants d'idées. De ce point de vue la brochure du professeur Haberler déçoit. Certaines questions, importantes c'est entendu, sont analysées avec un luxe de précisions élémentaires, alors que d'autres beaucoup plus complexes, sont esquissées en trois lignes. On ne voit vraiment pas pourquoi un résumé des tendances actuelles de la théorie doit être encombré par les définitions algébriques de la propension marginale à consommer ou du multiplicateur. Dans l'ensemble, le chapitre écrit par Lloyd Metzler sur le même sujet dans le *Survey of Contemporary Economics*, reste nettement supérieur à cette nouvelle synthèse.

Jacques Parizeau

**The Uneasy Case for Progressive Taxation**, par WALTER-J. BLUM et HARRY KALVEN, jr. Un vol., 7 po. × 9 $\frac{3}{4}$ , relié, 107 pages.—THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS, 5750, avenue Ellis, Chicago 37, Illinois, 1953. (\$2.50).

Bien que le principe de l'impôt progressif soit largement accepté comme juste et qu'il soit passé dans la pratique, l'unanimité n'est pas faite comme, en particulier, en font foi certains projets de lois dont fut saisi le Congrès américain, il n'y a pas encore longtemps. La discussion reste donc ouverte sur cette question d'importance considérable.

Dans cette étude documentée et au point où ils examinent le pour et le contre, les auteurs nous disent jusqu'où l'impôt progressif peut se justifier et à quelles conditions il peut être préférable à l'impôt proportionnel. Après un bref état de question, ils abordent le sujet du point de vue constitutionnel pour en venir ensuite à l'historique de l'idée de progression du point de vue politique. L'étude de l'aspect capital du problème, à savoir la valeur du principe de la progression, commence par l'examen de trois objectifs: la progression complique la loi de l'impôt; elle conduit à l'irresponsabilité politique; elle décourage l'initiative. Le reste du travail est une revue des divers arguments en faveur de la progression dont les principaux sont les suivants: la progression est un facteur d'activité et un élément de stabilité économique; la justice commande que les taxes soient en proportion des avantages que le contribuable retire du gouvernement; la progression est conforme au principe d'égalité de sacrifice; la progression diminue l'effort de l'ensemble des contribuables.